

U²⁰¹⁹NSS

JE SUIS JEUNE JUGE

JE SUIS JEUNE COACH

EN SKI NORDIQUE

Mise à jour : 5 février 2019

UNSS AIR
PNDSS 2016 2020

ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire



assureur militant

PARTENAIRE OLYMPIQUE



PREAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officialier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune arbitre par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques...dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune arbitre, c'est

- Apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- Appréhender très vite une situation,
- Mesurer les conséquences de ses actes,
- Acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...),
- Devenir responsable.

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAURÉAT

Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire

Dans le bulletin Officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012 « Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique ».

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires ».

Création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel : « ...les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international » valident automatiquement la note de 16/20. L'entretien sur 4 points est obligatoire (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune arbitre aux différents niveaux de certification (départemental, académique, nationale, internationale). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général, technologique et professionnel » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (*circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013*).
- La validation d'un niveau national du jeune arbitre doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Culture et Histoire de l'activité

Contrairement à une idée trop répandue, le ski n'est pas une invention contemporaine. En 1921, les Suédois Carl NILSON et Erik BERTILSON découvrent **un ski vieux de 4500 ans**. De plus, de nombreuses gravures rupestres représentent des hommes sur des skis et prouvent l'utilisation de ce moyen de transport à cette époque. Hormis une exception notable en Slovénie où le ski est connu dès le 17^{ème} siècle, l'Europe ne découvre cet outil de déplacement qu'à la fin du 19^{ème}, pour le transformer aussitôt en instrument de loisir.

Au 11^{ème} siècle les rois de Norvège se devaient d'avoir le titre de meilleur skieur du royaume. Le ski est un enjeu militaire en Scandinavie, il est donc lié au maniement des armes. Depuis, de nombreuses courses de ski actuelles entretiennent la mémoire historique de ces pays nordiques. Pour exemple, la mythique Vasaloppet (92 km) dont la première épreuve eu lieu en 1922, relate l'épopée de Gustav VASA (chef des résistants suédois) qui à Noël 1522, à la suite d'une offensive contre le roi du Danemark, Christian II, pris la fuite durant 92 km avant de se faire rattraper par deux de ses soldats et revenir les premiers jours de 1523 sur les lieux de la bataille et vaincre l'envahisseur danois.

Le ski de fond fait son entrée aux jeux olympiques pendant la « semaine internationale des sports d'hivers » à Chamonix en 1924 (année des JO à Paris). En 1927, le CIO décide d'instituer les JO d'hiver et remplace l'intitulé « semaine internationale des sports d'hiver » par « Jeux Olympiques » et on considère rétroactivement que les 1^{er} JO d'hiver sont ceux de 1924.

1924 est aussi l'année de la création de la FFS (Fédération Française de Ski).

Il faut attendre les Jeux d'Oslo en 1952 pour que les femmes puissent concourir en ski nordique aux jeux olympiques.

Dans les années 70, on assiste à une véritable industrialisation de la production et de la commercialisation des skis. Cette industrialisation a une grande conséquence sur le matériel qui subit une importante évolution à travers l'utilisation des matériaux plastiques et synthétiques.

Avec ces innovations, la vitesse des skis augmente. L'augmentation de vitesse du matériel et son allègement induisent dans le même temps de nouvelles possibilités d'évolution pour les skieurs.

En 1972, Pauli SIITONEN, compétiteur et policier Finlandais, gagne la Vasaloppet en se propulsant latéralement avec un ski, tandis que l'autre glisse en permanence dans la trace, il peut conserver une vitesse élevée, en dépensant moins d'énergie, grâce à un temps de récupération relativement long. Il utilise **le demi-pas de patineur** qui va se généraliser rapidement dans les courses de masse.

La vitesse qui peut être atteinte avec ce geste, explique son adoption rapide par les coureurs du circuit de la coupe du monde. **En 1982, Bill KOCH (EU)** remporte celle-ci devant Thomas WASSBERG en utilisant ce pas.

Une nouvelle technique apparaît, connue sous le nom « **skating** » mais non sans problème puisqu'en l'absence de réglementation, les Soviétiques et les Scandinaves tentent de faire interdire l'usage de ce pas allant à l'encontre de la tradition.

Le congrès de la FIS, à Vancouver en 1986, plaide pour un essai de cohabitation des deux techniques.

Les Championnats du Monde d'Oberstdorf en 1987 (RFA) sont les premiers à tester cette formule : 15 km, 30 km hommes et 5 km, 10 km dames sont disputés en classique. Alors que les 50 km hommes, les 20 km femmes et les relais sont disputés en libre. Cet essai de mixité est un succès, aussi la formule est reconduite lors des jeux Olympiques de Calgary. Et jusqu'à nos jours les deux techniques cohabitent en ski nordique.

En ce qui concerne l'UNSS, les compétitions organisées ont lieu en patinage et en classique selon le niveau des participants, sous différentes formes, toujours collectivement.

Définition de l'activité

Le terme « **ski nordique** » désigne une famille de quatre disciplines : le ski de fond, le saut à ski, le combiné nordique et le biathlon. C'est une activité physique de pleine nature dont « *le challenge consiste à définir, apprécier, évaluer un parcours sur piste ou itinéraire (randonnée) en se déplaçant par glissement sur la neige, en milieu incertain, à l'aide d'un matériel léger.*

La glisse est d'autant plus essentielle et délicate à obtenir qu'elle doit être produite sur un terrain relativement plat et souvent en montée »¹.

Les problèmes posés par l'activité

Sur le plan énergétique

Gérer son potentiel physique en fonction des contraintes du milieu, de ses capacités et du projet d'action (être efficace tout en s'économisant)

Prendre des informations et les traiter le plus rapidement possible

Sur le milieu / Sur soi / Sur les autres

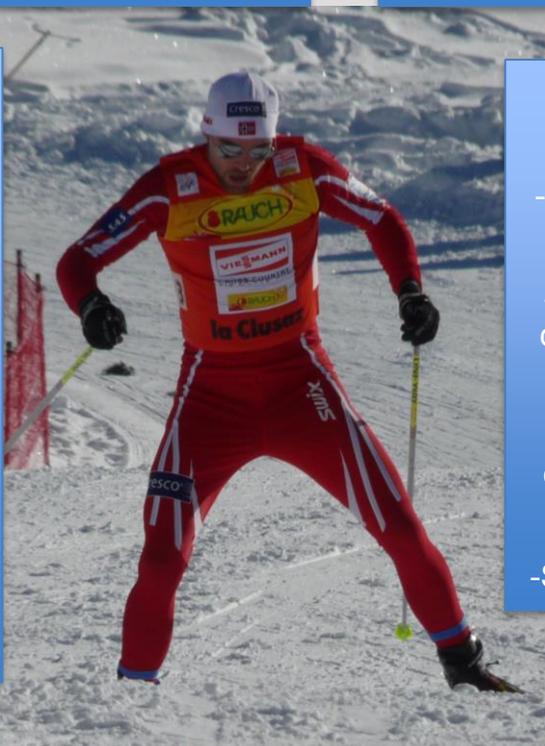
Le milieu

Passer d'un déplacement subi à un déplacement intentionnel.

- Connaître le milieu
- S'informer des obstacles et des variables.
- S'adapter au milieu
- Connaître ses possibilités.
- Assurer sa sécurité et celle des autres.
- Maîtriser ses émotions.

Se déplacer

- GLISSER : recours à une auto - propulsion.
- PILOTER ses skis (pour construire et maîtriser une trajectoire).
- S'EQUILIBRER en coordonnant et dissociant les actions motrices
- SE DEPLACER longtemps



Le matériel

Caractéristiques : *légèreté, liberté du talon, instabilité latérale. Intégrer les caractéristiques du matériel. Piloter un système corps- engin.*

¹ P. CUIER et Col. Les publications de l'IFM UJF, domaine 5 en EPS. Grenoble. 1994.

SOMMAIRE

LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH

1. S'ENGAGENT À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
2. DOIVENT CONNAITRE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ
3. S'INVESTISSENT DANS LES DIFFÉRENTS RÔLES LORS D'UNE MANIFESTATION
3. LE JEUNE ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE SA CERTIFICATION
4. LE JEUNE COACH PEUT ÊTRE ÉVALUÉ
5. DOIVENT VÉRIFIER LEURS CONNAISSANCES
6. ASSURENT LE SUIVI DE LEUR FORMATION
7. PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

1. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH S'ENGAGENT À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue par :

- Le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 (lycée) au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... »

- L'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) au travers de la compétence Générale n°3 « Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités ». Ces compétences travaillées sont déclinées comme suit pour les trois cycles :

○ Cycle 2 : Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble » Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur, ...). » Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements » ;

○ Cycle 3 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités » Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...). » Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements ; cycle 4 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités » Respecter, construire et faire respecter règles et règlements.

1.1 Le jeune juge doit :

- Connaître le règlement l'activité
- Etre objectif et impartial
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.

Pour remplir sa mission, le jeune arbitre doit à chaque journée de formation ou de compétition disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, bracelet jeune arbitre, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.

Le jeune arbitre UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

« Au nom de tous les jeunes arbitres, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »

1.2 Le jeune coach :

En référence au bulletin officiel de l'Education Nationale du 19 septembre 2013 « L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coaches et des jeunes arbitres seront développées ».

Ainsi l'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation de jeune coach mis en place en collaboration étroite avec les AS, les structures UNSS et les partenaires.

Le jeune coach se définit comme un élève licencié à l'UNSS qui adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne pour gérer un groupe. Il témoigne d'une bonne connaissance de l'activité et des règles qui la régissent.

Le Jeune coach n'est pas JJ/JA ou Jeune Reporter

Le jeune coach est obligatoire et compétiteur intégré (compétiteur ou pas en fonction de la composition initiale de l'équipe) à l'équipe et doit être identifié

Pour le sport partagé, le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il se rajoute donc à la composition de l'équipe et doit être repéré
Une équipe sans jeune coach sera déclassée

Le jeune coach est reconnaissable par un brassard de couleur orange dans toutes les compétitions nationales de l'UNSS.

Il doit :

- Connaître le règlement de l'activité
- Agir de manière éthique et responsable (attitude)
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- L'encadrement.

2. LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH DOIVENT CONNAITRE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ

Prendre part à l'organisation d'une compétition de ski nordique nécessite un niveau minimum de connaissances et de compétences spécifiques à l'activité.

On distingue 2 phases de la compétition : LA PREPARATION et LA GESTION

La PREPARATION d'une compétition	C'est
1. Qui organise ?	Mise en place d'un Comité d'Organisation et d'un organigramme
2. Quelle forme de compétition ?	Les connaître : individuel ou par équipes (relais, patrouille, relais-sprint) ; contre la montre (clm), course poursuite, double poursuite, sprint, massstart, nordic Skiercross.
3. Qui labellise ?	Homologation de la course ou pas. Homologation implique obtention de points, donc label FFS (Juges)
4. Choix d'une piste, d'un parcours	Connaissance du RIS (tableau : longueur, largeur, dénivelé, HD, MM, MT) Stade départ/arrivée.
5. Choix de la technique	
6. Accueil, Hébergement	Etre skieur
7. Lister le matériel	Dossier technique
La GESTION d'une compétition	C'est
1. Connaître les participants	Réceptionner et traiter les inscriptions
2. Les identifier	Créer des listes de départ, attribuer les dossards
3. Assurer le déroulement	Comité de course : jury de compétition Départ : clm, poursuite, mass-start Contrôles : passage / technique Arrivée : les identifier et attribuer un temps (manuel /banc de chrono
4. Prendre des décisions	Délégué Technique et Jury de compétition
5. Etablir un classement	Calculer les temps (résultats officiels)
6. Prendre le temps des VERIFICATIONS	Diffusion des résultats juges
7. Aspects protocolaires	Proclamation des résultats juges

LA PREPARATION d'une compétition, c'est ...

1. Qui organise ?

Un Comité d'Organisation (CO) doit être constitué pour chaque compétition plusieurs mois avant le déroulement de l'épreuve. Il est composé de membres, personnes morales ou physiques nommées, par l'organisateur. Il crée le dossier technique renseignant sur la localisation de l'épreuve, les coordonnées du CO, les dates et horaires, les modalités d'inscriptions, les possibilités d'accueil et d'hébergement.

Sur un plan technique, un Comité de Course, composé de spécialistes, est désigné par le Comité d'Organisation, il comprend :

- Le Directeur d'Epreuve, Président du Comité de Course
- Le Secrétaire d'Epreuve
- Le Chef de Piste
- Le Chef Chronométrateur
- Le Gestionnaire Informatique
- Le Chef de Stade (et d'autres membres si nécessaires)

2. Quelle forme de compétition ?

Individuelle : contre la montre, course poursuite, double poursuite, sprint, mass-start, nordic Skiercross.

Contre la montre (clm) : compétition nordique spéciale avec départ individuel, en principe toutes les 30 secondes, sur des distances en rapport avec la catégorie d'âge du skieur. Des calculs de temps sont nécessaires pour définir le classement.

Course-poursuite : le départ individuel est déterminé par le retard (handicap) accumulé lors d'une première épreuve. Le classement est effectué par addition du temps de la 1^{ère} épreuve et de la poursuite, cependant l'ordre d'arrivée induit le classement.

Skiathon : épreuve avec changement de style et de matériel à la mi-course. La 1^{ère} moitié de la course se déroule en style classique, la 2nd en style libre. Le temps de changement de matériel n'est pas décompté, il fait partie de l'épreuve. L'ordre d'arrivée induit le classement.

Sprint : compétition de courte distance, à effectif limité (éliminatoires préalables contre la montre), par élimination directe en 4 ou 5 tours et qualification pour le tour suivant, menant en finale.

Mass-start : épreuve individuelle avec départ en masse sur une ligne ou en vagues. L'ordre d'arrivée induit le classement.

Nordic Skiercross : compétition de courte distance. Le Nordic Skiercross se déroule sur un parcours au profil descendant comportant des passages techniques, des dévers, virages et bosses.

Par équipe : relais, patrouille, relais-sprint

Relais : épreuve par équipe de 3 ou 4 dont l'ordre est défini. Mass-start des 1ers relayeurs qui effectuent leurs parcours et transmettent le relais aux seconds, etc. La première équipe ayant bouclé la totalité du parcours est déclarée vainqueur. L'ordre d'arrivée induit le classement.

Patrouille : compétition par équipe de 2 à 4 coureurs inséparables durant leur parcours. **A** l'arrivée, c'est le passage du dernier coéquipier qui détermine le classement de la patrouille.

Relais-sprint : compétition de courte distance, par équipe de 2, 3 ou 4 compétiteurs dont l'ordre est défini. Chaque skieur exécute en alternance le parcours prévu jusqu'à couvrir la distance demandée.

Style : toutes les épreuves peuvent se dérouler en style libre ou classique.

3. Qui labellise ?

Un **Délégué Technique (DT)** est nommé en concertation par le Comité Régional, la FFS (ou la FIS) et veille à la sécurité des skieurs ainsi qu'à l'application du Règlement International de Ski (RIS) ou de l'adaptation nationale (BO FFS). Il certifie la régularité de la compétition et la compétence de son encadrement (Juges FFS) par l'homologation de la course. Cette homologation permet l'attribution de points, système d'évaluation des compétiteurs.

Une compétition peut être organisée sans que soit sollicitée son homologation (c'est le cas des CF UNSS).

Le D.T. est désigné par la FIS pour les courses internationales, par le BTN pour les courses nationales, par le BTR pour les épreuves régionales. Le DT est le garant que l'épreuve se déroule selon les normes réglementaires. Pour l'homologation de l'épreuve : voir dossier d'homologation. Il devra veiller :

- A la sécurité
- Aux règlements
- Etre en relation permanente avec les organisateurs

4. Choix d'une Piste

Pour des raisons liées à la sécurité des concurrents, les pistes font également l'objet d'une homologation relative à différents critères (distance, dénivelé, HD, MM, MT, altitude, espace d'implantation du stade Arrivée/Départ, etc...) Le choix d'une piste nécessite donc de connaître le réseau local et le public à qui s'adresse la compétition. Il convient de se référer au RIS afin de respecter ces normes.

Une grande attention doit être donnée à la préparation de l'aire de départ et d'arrivée qui conditionne la réussite de l'organisation (cabane chrono, tentes fartage, vestiaires, plans de pistes, tableau d'affichage, barrières, zone d'échauffement, ravitaillement, flux des coureurs, animation, sonorisation).

5. Choix de la technique

La technique classique nécessite une piste tracée avec des rails marqués, le pas de patineur n'est pas autorisé.

La technique libre requiert une piste large et bien aplanie, toutes les différentes techniques du ski nordique sont autorisées.

6. Accueil – Hébergement

Le dossier technique donne les renseignements de base. Il convient par la suite de ne laisser personne dans l'ignorance sur les lieux précis, les horaires précis, voire des modifications de la dernière minute. La réussite d'une compétition, source de rencontre, tient également compte de l'aspect convivial que doit revêtir l'accueil des participants, de la presse et des personnalités dans un local implanté de préférence au cœur de la station.

En cas de participation étrangère, une équipe d'accueil et d'accompagnement multilingue est conseillée. En outre, un fléchage vers les endroits stratégiques sera mis en place.

7. Lister le matériel

Le matériel nécessaire à l'organisation est à prévoir à l'avance.

Matériel de terrain (barrières, filets, jalons, cabanes, tentes, marquage, panneaux, tables, ravitaillement, etc...)

Matériel administratif, informatique et secrétariat (papier, crayons, planchettes, ordi, photocopieuse, etc...)

LA GESTION d'une compétition, c'est :

1. Connaître les participants

La participation aux compétitions de ski suppose une inscription préalable qui renseigne l'organisateur sur l'identité, le Club d'élection, la catégorie et le niveau du skieur.

2. Identifier les participants

En compétition, les skieurs portent des dossards avec numéros visibles devant et derrière pour les courses de distance, et sur la cuisse pour les sprints. L'attribution de ces numéros se fait par tirage au sort préalable (en réunion de Comité de Course), par catégorie, par groupe de niveau, de manière aléatoire, et souvent par voie informatique.

3. Assurer le déroulement

Le déroulement de la compétition est assuré par des Juges formés et certifiés par la FFS. La réunion du Comité de course, présidée par le Directeur d'Epreuve rassemble le DT, les organisateurs et les représentants des coureurs. C'est un lieu de décision relatif au déroulement de la compétition. On y présente le Jury de compétition : le DT (Président), le Directeur d'Epreuve et le DT adjoint (un juge certifié).

Le jury veille à ce que l'épreuve soit organisée selon les règlements en vigueur :

- Il décide de l'annulation d'une épreuve, interruption (conditions atmosphériques)
- Il prend acte des retards d'engagement
- Il se prononce pour les réclamations et disqualifications
- Il prend des décisions devant les cas non prévus par le règlement FIS

Sur le terrain, la reconnaissance du parcours par le DT et la première réunion du Jury (H – 30mn), ouvre la compétition. La procédure de synchronisation des appareils de temps (pendule, chronos manuels, banc de chrono électronique) est déclenchée.

Sur l'aire de Départ, l'appel des concurrents, le marquage des skis et la procédure de départ (starter) des skieurs font l'objet d'une attention particulière. Les compétiteurs absents ou retardataires sont identifiés (Juge départ).

Sur le parcours se trouvent deux catégories de contrôleurs (binômes) qui auront à juger soit de l'ordre du passage des skieurs à des endroits définis, soit de la régularité de la technique employée pour progresser.

Sur l'aire d'Arrivée, c'est la ligne d'arrivée qui concentre toute l'attention ; il s'agit d'identifier les skieurs qui la franchissent (Secrétaires), l'ordre dans lequel ils arrivent (Juge arrivée) et de leur attribuer un temps d'arrivée (Chronométreurs). Cette procédure est double : électrique et manuelle (obligatoire). En retrait de la ligne d'arrivée, on trouvera, l'équipe médicale, le vestiaire et le ravitaillement.

L'organisation prévoit plusieurs Juges qui aideront les skieurs arrivés : retrait des skis, du dossard, présentation de mouchoirs papier et couvertures. Côté animation, un speaker informe l'assistance sur le déroulement sportif et technique de la compétition, sur fond musical. Une buvette, lieu convivial d'animation est à prévoir.

4. Prendre des décisions

La compétition est constamment sous la loupe d'un groupe de Juges : le Jury nommé en Comité de Course : Le Délégué Technique (DT) (voir § « qui labellise ? » ci-dessus)

Le Directeur d'Epreuve Le DT adjoint

La majorité est requise pour l'ensemble des membres, responsables sur un plan juridique.

A tout moment, le Jury est souverain dans ses décisions relatives à des questions réglementaires (disqualification par exemple) ou sécuritaires (aménagements, report ou annulation par exemple). La voix du DT est prépondérante.

5. Etablir un classement

Le classement est proposé en deux temps :

>**Classement officiel**, affiché rapidement après calcul des temps finaux de course (temps d'arrivée duquel est retranché le temps de départ), il laisse le temps pour porter réclamation en cas de doute (Protêt) dans un délai de 15 minutes.

>**Classement juge**, mentionnant, par catégorie, l'ordre définitif, les temps, les écarts et leur conversion en points.

6. Prendre le temps des VERIFICATIONS

Les vérifications relatives aux calculs de temps sont à réaliser.

La vérification des fiches de contrôle (passage et technique) rassemblées par le Chef contrôleurs et communiquées au DT est indispensable.

La lecture des fiches du Juge Départ et du Juge Arrivée, attestant d'éventuels abandons est indispensable. Alors les résultats peuvent être officialisés.

7. Aspects protocolaires

La proclamation des résultats juges est à organiser dès que possible.

C'est un moment convivial, de conclusion festive qui fait partie de la compétition : reconnaître la valeur des sportifs.

Coupes et prix exposés face à un podium rehaussent la qualité de la manifestation et honorent les partenaires.

La remise des prix est effectuée par les élus et partenaires présents.

La participation la plus massive des participants et organisateurs est souhaitable.

LE JEUNE COACH

Le jeune coach doit connaître les règles de l'activité pour :

- assister l'animateur d'AS sous sa responsabilité et en présence de celui-ci
- être capable d'assurer l'encadrement et l'animation d'un groupe de licenciés dans une activité proposée à l'AS ou /et par l'UNSS
- perfectionner ses connaissances spécifiques dans l'activité : techniques, tactiques, règlementaires, etc.
- faire preuve d'autorité, de respect et de mise en confiance
- participer aux choix et prises de décisions du calendrier sportif
- participer à l'encadrement des entraînements et au suivi des équipes lors des déplacements
- être capable d'assister l'enseignant en compétition (coacher) ou à l'occasion de sorties.
- contribuer à la gestion du matériel sportif (suivi, renouvellement, commandes)
- être soucieux d'accompagner les nouveaux licenciés pour fidéliser leur engagement à l'AS
- être manager
- être autonome : anime une ou plusieurs séquences de travail proposées par l'animateur d'A.S
- être capitaine de vestiaire en fonction de l'activité
- Faire des choix, adapter ses proposition

3. LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH S'INVESTISSENT DANS LES DIFFÉRENTS RÔLES LORS D'UNE MANIFESTATION

Postes	Missions
Jour J-1	
Secrétariat	Accueil des équipes et contrôles des licences Remises des dossiers d'hébergement et organisation de la compétition
Mise en place	Balisage Construction des stades de départ et d'arrivée
Jour 1 : Nordic skier cross (CF Exc et CF Etab) et Patrouille Ramassage (CF Etab)	
Ouvreur	Précède les coureurs pour s'assurer de la mise en place du dispositif
Contrôleur licences	Vérifie les licences des coureurs avant leur entrée dans le stade de départ
Appel « départ »	Appelle les équipes puis les classes dans l'ordre de départ
Starter nordic	Donne le départ : « 5, 4, 3, 2, 1, top »
Juge de départ	S'assure que les équipes partent à l'heure prévue + / - 3s
Contrôleur de passage	Note l'ordre des dossards qui passent devant lui
Sécurité pistes	Contrôle les traversées de pistes
	Signale les points dangereux (manque de neige, virage serré, dépression, ...)
	Prévient en cas d'accident
	Vérifie et remet en place les dispositifs de sécurité (matelas, filets, jalons, ...)
Aiguilleur	Gère les bifurcations (modification en fonction des catégories et/ou des niveaux)
Juges à l'arrivée	Note l'ordre d'arrivée des dossards
Juges de ligne de contrôles (pousseurs)	Fait avancer les coureurs au-delà de la ligne de contrôle (10 à 15 m après la ligne d'arrivée)
Aboyeur	Prévient le chronométrateur des arrivées
Chronométrateur	Chronomètre la course et assure le double manuel du chronométrage
Navettes licences	Descend les licences des coureurs à la ligne d'arrivée dès la fin d'une catégorie.
Serre-file	Effectue le parcours en dernière position pour s'assurer qu'il ne reste pas un coureur, signale à tous que la course est terminée.
Jour 2 : Patrouille Ramassage -poursuite (CF Exc) ou team-sprint (CF Etab)	
Ouvreur	
Contrôleur licences	Vérifie les licences des coureurs avant leur entrée dans le stade de départ
Appel « départ »	Appelle les équipes et les classe dans l'ordre de départ
Starter	S'assure que les équipes peuvent lire leur horaire précis de départ (horloge + feuilles d'écart)
Juge de départ	Vérifie que les équipes partent bien à l'heure prévu
Contrôleur de passage	Note l'ordre des dossards qui passent devant lui
Juge de style	Identifier et signaler une technique non réglementaire (pas de montée canard, pas tournants, changements de traces)
Sécurité pistes	Contrôle les traversées de pistes
	Signale les points dangereux (manque de neige, virage serré, dépression, ...)
	Prévient en cas d'accident
	Vérifie et remet en place les dispositifs de sécurité (matelas, filets, jalons, ...)
Aiguilleur	Gère les bifurcations (modification en fonction des catégories et/ou des niveaux)
Contrôleur de bouclage	Note le nombre de tours que le coureur effectue (lycée excellence)
Juge de passage (Relais)	Vérifie que le contact entre 2 coureurs est conforme au règlement (dans la zone prévue et contact main/corps)
Aboyeur « relais »	Prévient le relayeur suivant de l'arrivée d'un coureur
Juges à l'arrivée	Note l'ordre d'arrivée des dossards
Aboyeur	Prévient le chronométrateur des arrivées
Chronométrateur	Chronomètre la course et assure le double manuel du chronométrage
Pousseurs	Fait avancer les coureurs au-delà de la ligne de contrôle (10 à 15 m après la ligne d'arrivée)
Serre-file	Effectue le parcours en dernière position pour s'assurer qu'il ne reste pas un coureur, signale à tous que la course est terminée.
Les 2 jours	
Responsables dossards	Récupère les dossards après la ligne de contrôle, les classe et les range
Guides coureurs	Emmène les coureurs vers la sortie du stade d'arrivée
Navettes résultats	Affiche les résultats officiels fournis par le chronométrage
Navettes chrono	Transmet les feuilles d'arrivée au chronométrage
Divers	
Démontage	Range les stades et débalise les parcours
Protocole	Remet médailles et récompenses
Buvette	Sert les boissons et le ravitaillement aux coureurs
Jeune reporter	Réalise un dossier presse

Jeune coach

Avant : Il assiste l'animateur d'AS sous sa responsabilité et en présence de celui-ci
Il perfectionne ses connaissances spécifiques dans l'activité : techniques, tactiques, règlementaires, etc.
Il participe aux choix et prises de décisions du calendrier sportif.
Il participe à l'encadrement des entraînements et au suivi des équipes lors des déplacements.
Il est autonome et peut animer une ou plusieurs séquences de travail proposées par l'animateur d'A.S.

Pendant : il est capable d'assurer l'encadrement et l'animation d'un groupe de licenciés dans une activité proposée à l'AS ou /et par l'UNSS
Il fait des choix, adapte ses propositions
Il fait preuve d'autorité, de respect et de mise en confiance.

Après : il contribue à la gestion du matériel sportif (suivi, renouvellement, commandes).
Il est manager.
Il est capitaine de vestiaire en fonction de l'activité.

Jeune Reporter

Avant : il contacte les médias, il établit un projet

Pendant : il couvre l'événement

Après : il réalise un dossier précis et ou un article pour la revue « Equilibre »

4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Niveau Départemental

- Pré requis : le jeune juge doit être investi au niveau de son district

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Balisage	Connaissance du règlement et des procédures de pose des jalons.	Poser les jalons de parcours en relation avec le plan des pistes.	<p>Le jeune officiel organise et juge, anime dans tous les rôles.</p> <p>Evaluation pendant les rencontres UNSS de districts ou de départements par les enseignants d'EPS.</p>
Ouvreur	Skieur de bon niveau, veille à la sécurité des compétiteurs.	Procéder à l'ouverture de la piste en condition de course	
Marqueur	Rigueur	Apposer une marque distinctive sur la paire de skis, ou contrôler la présence de cette marque à l'arrivée.	
Aboyeur « départ »	Autorité, concentration, voix qui porte.	Appelle les équipes puis les classe dans l'ordre de départ	
Starter	Connaissance des procédures de départ.	Procéder à l'envoi des skieurs.	
Juge de passage	Concentration et rigueur.	Juger le passage des skieurs au point de contrôle, ou compter le nombre de passages.	
Chronométrateur manuel	Connaissance du fonctionnement du chronomètre.	Chronométrer le temps de passage ou final du skieur	
Secrétaire chrono manuel	Travail en binôme. Concentration.	Noter les temps dictés par le chronométrateur dans l'ordre des arrivées des skieurs.	
Dossards	Méthode et rigueur.	Gérer la responsabilité du retour et du rangement des dossards.	
Navettes	Vitesse d'exécution.	Transmettre les fiches remplies sur la ligne d'arrivée (chrono et juge arrivée) au secrétariat.	
Affichage	Rigueur.	Afficher les résultats officiels, début du délai de protêt.	
Vestiaire	Méthode, organisation et rigueur.	Gérer la tenue du vestiaire.	
Protocole	Accueil et organisation.	Préparer la remise des prix.	
Ravitaillement	Accueil.	Gérer le stand « boissons ».	
Duplication	Méthode, organisation et rigueur.	Assurer la duplication des documents.	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service départemental

Niveau Académique

➤ Pré requis : Le jeune juge doit :

- être investi au niveau de son département.
- justifier de l'acquisition de son niveau départemental

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Starter	Connaissance des procédures de départ.	Procéder à l'envoi des skieurs.	Evaluation lors des championnats d'académie par commission bipartite UNSS/FFS
Juge départ	Bonne connaissance du règlement et concertation.	Attester de la présence et du départ du skieur et vérifier la conformité du matériel.	
Contrôleur de bouclage	Bonne connaissance du règlement et concertation.	Note le nombre de tours que le coureur effectue.	
Juge arrivée	Capacité d'anticipation, autorité, concentration.	Juger le passage de la ligne et l'ordre d'arrivée des skieurs.	
Chef chrono	Maîtrise son outil.	Coordonner les prises de temps départ et arrivée et chronométrer l'épreuve avec un banc de chronométrage électronique.	
Gestionnaire informatique	Excellente connaissance réglementaire et du logiciel de gestion de courses FFS maîtrise de l'outil informatique, méthode et calme.	Gérer l'ensemble de la gestion informatique de l'épreuve.	
Secrétaire épreuve	Connaissance réglementaire. Méthode, organisation et calme.	Gérer la partie administrative de l'épreuve (cf. Gestionnaire info).	
Sécurité	Prise de décision	Veiller à l'efficacité des secours.	
Speaker-Animation	Vivacité, anticipation, humour et excellente connaissance du milieu.	Informé, renseigner et animer la manifestation.	
Relation presse	Anticipation et excellente connaissance du milieu.	Procurer les informations à la presse.	
Secourisme	Formation spécifique	Assurer les gestes de première urgence.	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau régional : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service régional

Niveau National

- Pré requis : le jeune arbitre doit :
 - être investi au niveau de son académie.
 - justifier de l'acquisition de son niveau académique et participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Chef contrôleur	Très bonne connaissance règlementaire.	Définir le placement des contrôleurs et rassembler les rapports.	Evaluation lors des championnats d'académie par commission bipartite UNSS/FFS
Contrôleur style	Excellente connaissance technique.	Juger la régularité de la technique du skieur.	
Juge arrivée	Capacité d'anticipation, autorité, concentration.	Juger le passage de la ligne et l'ordre d'arrivée des skieurs.	
Chef de stade	Logique, méthode et initiative.	Gérer l'organisation du stade et de la cohérence des flux de déplacements.	
Chef de passage (Relais)	Concentration et connaissances règlementaires.	Vérifie que le contact entre les deux coureurs a bien eu lieu dans la zone prévue.	
Aboyeur « relais »	Autorité, Voix qui porte.	Préviens le relayeur suivant de l'arrivée d'un coureur.	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau national : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service organisateur du championnat de France

Compétences pratiques attendues à tous les niveaux pour le Jeune Juge en SKI NORDIQUE

Nom & Prénom du Jeune Juge :



	Niveau Départemental	Niveau Académique	Niveau National	
	>8 points / 16	>10 points / 16	12 à 14 points / 16	14 à 16 points / 16
Rôles 1 : Contrôleurs (veillent au bon déroulement de l'épreuve) Ouvreur Contrôleur licence Aboyeur Contrôleur de bouclage Aiguilleur Sécurité pistes Secrétaires, navettes, affichage	Connaissance partielle du règlement et des procédures essentielles de sécurité	Les principales règles et procédures de sécurité sont connues	Connaissance des règles et des procédures quel que soit le rôle	
	Vigilance et concentration inégales voire faibles pendant la durée de l'épreuve	Concentration correcte	Concentration et sérieux pendant toute la durée de l'épreuve	
	Peu de prise d'initiative, hésitant, peu sûr de lui, timide	Présence et prise d'initiative correctes	Présence et prise d'initiative supérieures	Impose sa présence et son autorité à tous les concurrents
	Difficultés à signaler et à gérer une situation dangereuse ou un incident	Capable de signaler une situation dangereuse ou un incident	Signale rapidement les situations critiques	Anticipe, signale et intervient efficacement lors de situations critiques
Rôles 2 : Juges (veillent au classement des concurrents et au respect des règles techniques) Starter et juge de départ Juge d'arrivée Juge de style Juge de passage de relais Chronométrateur Chef de stade (départ, arrivée, relais)	Connaissance partielle du règlement technique de l'épreuve	Les principales règles techniques sont connues	Connaissance approfondie des règles techniques de l'activité	
	Vigilance et concentration inégales voire faibles pendant la durée de l'épreuve	Concentration et attention correctes	Concentration et sérieux pendant toute la durée de l'épreuve	
	Juge hésitant et effacé commettant des erreurs d'appréciation	Juge de manière pertinente les cas les plus courants de litiges mais ne peut pas gérer les litiges complexes	Juge de manière pertinente l'essentiel des litiges	Juge tous les litiges
	Difficultés à appliquer et à rendre compte des décisions prises	Applique le règlement et rend compte sommairement de ses décisions	Applique le règlement et argumente ses décisions	Fait appliquer le règlement, prévient et accompagne les concurrents. Argumente clairement ses décisions
Rôles 3 : Tâches annexes Secrétaires, navettes, affichage Protocole	Connaissance partielle des règles	Connait les principales phases de validation de l'épreuve	Connaissance approfondie des règles de validation d'une épreuve	
	Peu d'initiative	Capable de se mettre à la disposition du directeur d'épreuve pour réaliser ses tâches	Rassemble, trie et traite efficacement les données en respectant les temps d'information	
	Vigilance et concentration inégales	Concentration et attention correctes	Concentration et sérieux pendant toute la durée de l'épreuve	

5. L'EVALUATION DU JEUNE COACH

Cadre général des tâches essentielles :

Connaître l'activité - Se former - Entraîner - Manager - Diriger – Evaluer - Choisir - Organiser- Intervenir posément, de façon bienveillante et positive

- Le jeune coach est membre de l'équipe en ski nordique donc compétiteur
- Il est obligatoire

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET VALIDATION DE L'ENGAGEMENT

- Le Jeune coach peut être en binôme avec l'enseignant d'EPS, animateurs d'AS
- Sur un championnat de France : soit il continue à assumer sa fonction de jeune coach en binôme (sport collectif uniquement), soit il en assume seul le rôle sur le banc de touche
- Le jeune coach assiste à la réunion technique du CF
- Contrôle des connaissances :
 - Certification départementale : identique à l'évaluation théorique demandée au JA certifié départemental
 - Certification académique : identique à l'évaluation théorique demandée au JA certifié académique
 - Au Championnat de France, l'évaluation théorique se fait en même temps que les jeunes arbitres
- Validations :
 - Acquis ou non acquis sur le niveau du championnat auquel il officie
 - Championnat de France : un diplôme national lui sera délivré mais la certification est académique

HORS RENCONTRE/COMPETITION			PENDANT RENCONTRE/COMPETITION		
Co anime	Anime	Dirige	Assiste	Conseille	Dirige
L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève est seul face au groupe mais applique les consignes du professeur	L'élève décide et assume	L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève gère la rencontre en respectant les choix du professeur	L'élève est en autonomie complète

6. LE JEUNE ARBITRE ET LE JEUNE COACH DOIVENT VÉRIFIER LEURS CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral ...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Juge/Arbitre (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune juge/arbitre sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge/Arbitre sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée (en classes de seconde et de première) s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

7. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION /PASSERELLES FEDERALES

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune Juge certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUS : www.unss.org

Passerelles entre l'UNSS et la Fédération Française de Ski

Points de la convention entre l'UNSS et la Fédération Française de Ski

2.3 - Formation des « Jeunes Officiels »

La convention entre la FFS et l'UNSS stipule que le jeune juge UNSS qui obtient la certification nationale pourra valider le diplôme de juge de compétition lors d'une compétition fédérale.

Cette validation sera effectuée par le délégué technique FFS.

Conditions : être licencié FFS et avoir 16 ans révolus.

2.4 - La participation des « Jeunes Juges » à toute organisation de la Fédération Française de Ski sera encouragée et communiquée à l'UNSS.

LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : www.unss.org

Services régionaux UNSS,
Services départementaux UNSS

Stages mis en place : se rapprocher des services départementaux et régionaux UNSS

Site de la fédération française de ski : www.ffs.fr
Adresse de la FFS : 50 Rue des marquisats 74000 Annecy
Téléphone de la FFS : 04 50 51 40 34
Site de la fédération internationale de ski : www.fis-ski.com

Bibliographie

Règlement International du Ski (RIS) Livret Ski de Fond disponible en Français sur le site de la FFS : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGFOND/FFSreg-fond2a.pdf>

Réglementation ski de fond FFS : <http://www.ffs.fr/ski-fond/reglement/reglementation-ski-de-fond>